

Aventure sous-marine

8 – 13 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Carte d'identité
- Pass'nautique
- Certificat de non contre-indication à la pratique de la plongée
- Autorisation parentale à la pratique de la plongée

DANS TA VALISE :

- Chaussures de randonnée
- Casquette
- Bouteille d'eau (1L)

Calvi & Corte

REF : 074 041 001

Viens découvrir les fonds marins méditerranéens !

Pour ce séjour, nous serons basés en camping à Corte au cœur de la Restonica.

Puis, nous nous rapprocherons de la mer côté Ile Rousse afin de profiter de magnifiques plages de sable fin, où on s'initiera à la plongée avec une randonnée palmée, un baptême de plongée et une seconde exploration sous-marine en bouteille pour se perfectionner !

A Corte, on enfilera nos chaussures pour découvrir en randonnée la région montagneuse de la vallée de la Restonica et on prendra la combinaison pour une séance de canyoning !

Et beaucoup d'autres surprises comme la découverte de Calvi, de Bastia et des grands jeux avec l'équipe d'animation... sans oublier des dégustations de produits corses !



LES SITES

La Corse, île de beauté, offre un cadre exceptionnel pour les jeunes, entre ses plages de sable fin et ses montagnes majestueuses. Ce séjour est un camp semi-itinérant en petit groupe qui permet à chacun de trouver sa place et de participer à la vie collective. Une des étapes se passe à Calvi, près de la mer. L'hébergement se fait sous tentes non mixtes, où les enfants dorment à 3. Ils participent activement à la vie du camp. L'autre étape se déroule en camping à Corte, au coeur de la vallée de la Restonica, dans lequel un camp UFOVAL est installé durant la totalité de nos séjours.



Matériel fourni par l'UFOVAL :

Duvet (garder de la place dans le sac de voyage)

Matériel de camping

Sac à dos pour la randonnée

LES ACTIVITÉS

Canyoning : (1 séance)

Le canyoning est une activité encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat (1 pour 8). Cette activité consiste à progresser dans le lit d'un cours d'eau dont le débit varie de faible à important. Après une marche d'approche, les participants cheminent dans des portions de gorges ou des ravins étroits à la découverte de cascades de hauteurs variées, de différents toboggans naturels. Une activité vivifiante et pleine de sensation ! ***Pass'nautique obligatoire**

Randonnée palmée : (1 séance)

Le snorkelling permet de découvrir les fonds marins. Chaque enfant est équipé de palmes, masque, tuba et combinaison en néoprène fournis par le club de plongée. Le groupe part en bateau jusqu'au spot, choisi par les moniteurs, où il pourra s'émerveiller devant la faune et la flore méditerranéenne.

***Pass'nautique obligatoire**

Plongée sous-marine : (2 séances)

Découverte des fonds marins corses lors d'un baptême de plongée avec bouteille et puis d'une seconde séance de plongée, pour continuer la progression. Cette activité est encadrée par les moniteurs diplômés d'Etat de l'école de plongée attenante au camping, labellisée FFSSM (Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins). Les enfants partent de l'école de plongée par petits groupes (15 maximum) en bateau avec des moniteurs (1 pour 4) et leurs animateurs. Ils se rendent sur des spots de plongée adaptés à l'âge des enfants et où la faune et la flore sous-marines sont intéressantes. Pour le baptême, chacun sera formé sur les règles de sécurité, les signes à connaître pour communiquer sous l'eau, comment respirer, comment gérer la pression d'air sous l'eau... Chaque enfant plonge en binôme avec un moniteur. La seconde plongée sera plus axée sur la découverte de la faune et de la flore sous-marine.

***Pass'nautique, certificat médical de non contre-indication à la plongée et autorisation parentale obligatoire**

Randonnée : (2 sorties)

La randonnée est une activité phare de ce séjour. On ne peut pas venir en Corse sans la pratiquer ! Deux « vraies » randonnées seront proposées par l'équipe du séjour : La première sera une balade entre Algajola et la plage de Bodri (après un court trajet en train), en passant par des petites criques et plages idylliques.

La seconde sera une randonnée en montagne, dans la vallée de la Restonica. D'une durée de 3h de marche environ, avec un dénivelé plus important. Les marcheurs partent à la journée afin de profiter du cadre exceptionnel et pour pouvoir prendre leur temps.

Ces deux randonnées sont encadrées par des animateurs qualifiés. Il y a toujours un adulte pour 5 enfants et au maximum 18 enfants par randonnée. Attention, il s'agit bien de randonnées pédestres et pas de balades digestives ! Il est donc indispensable de venir avec une paire de chaussures adaptée. Les chaussures en toile de type « Converse » ne sont pas adaptées et sont même dangereuses.



Baignades en mer et en rivière :

Les baignades s'effectuent sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...) Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau. Les baignades se font dans la rivière Restonica, à Corte ou à la plage de Calvi (accès direct depuis le camping). ***Pass'nautique obligatoire**

Visite de Corte :

La visite de Corte, capitale historique de la Corse, sera également au programme, avec sa ville fortifiée qui mérite que l'on s'y attarde. C'est aussi le point de départ de nombreuses randonnées pédestres.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un directeur et un animateur pour 8 enfants en moyenne. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge.

LE TRANSPORT

Les trajets s'effectuent en car ou en train jusqu'à Toulon. Pour se rendre sur l'île de beauté, le trajet se fera en ferry de nuit (placement libre) avec la compagnie Corsica Ferries sur des trajets Toulon/Bastia et inversement.

SANTÉ

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

ALIMENTATION

Pendant l'itinérance, la Corse est découverte sous toutes ses facettes : ses paysages, ses habitants, ses traditions et sa gastronomie ! Les repas sont préparés par un groupe d'enfants et deux adultes. Les menus sont équilibrés, variés et établis par l'équipe pédagogique. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.



HYGIÈNE

Le linge du jeune doit être solide et facile à laver. Il est lavé en machine à laver, au camping de Calvi. Malgré l'attention que l'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Veillez à ne pas prendre des vêtements neufs ou de valeur. Prévoir également un sac de courses pour le rangement des petites affaires dans les tentes.

La douche est effectuée chaque jour avant le dîner et tous les matins une « petite » toilette est faite.

Dans les campings, les sanitaires sont parfois assez rudimentaires, ce n'est donc pas toujours possible de brancher des appareils électriques, de prendre ses aises ou d'avoir de l'eau chaude à chaque fois !

ARGENT DE POCHE

Une somme de 15€ par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe pédagogique fera son maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

TELEPHONE Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois le jeune décide de l'emmener durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement. Sachez tout de même que la Corse dispose d'une très mauvaise couverture réseau. L'association n'est pas responsable en cas de perte ou de vol.



AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

Le directeur publiera sur le BLOG la “lettre aux jeunes”, ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, les derniers détails et informations à connaître avant le voyage seront donnés.

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Dossier complété
- Pass’Nautique
- Certificat de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine + autorisation parentale
- Autorisation parentale à la pratique de la plongée

Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance
- Fiche trousseau
- Carte d’identité (obligatoire pour le bateau)
- Enveloppe contenant l’argent de poche

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu’elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d’accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l’autorité parentale, c’est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d’assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...





AUTORISATION PARENTALE POUR LA PRATIQUE DE LA PLONGÉE

Je soussigné(e) _____ demeurant _____

Agissant en tant que représentant légal, autorise l'enfant :

NOM _____

PRENOM _____

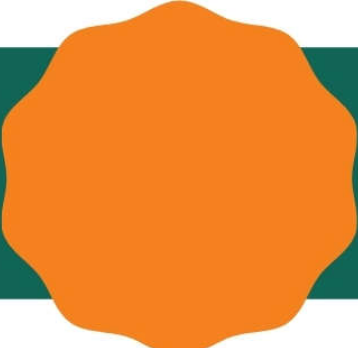
né(e) le ____ / ____ / ____ à _____

à pratiquer la plongée subaquatique.

Fait à _____

Le ____ / ____ / ____

SIGNATURE



CERTIFICAT MÉDICAL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

DATES DU SEJOUR : DU _____ **AU** _____

DOCUMENT A REMPLIR PAR LE MEDECIN

Je soussigné, Docteur _____
certifie avoir pris connaissance de la liste des contre-indications à la pratique de la
plongée sous-marine établie par la Commission Médicale et de Prévention Nationale de la
FFESSM, avoir examiné : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____

demeurant à : _____

et déclare qu'il/elle ne présente pas à ce jour de contre-indication cliniquement décelable
à la pratique des activités subaquatiques.

Fait à : _____

Signature et tampon (obligatoire)

Le : ____ / ____ / ____

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée est remis en mains propres
à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus.

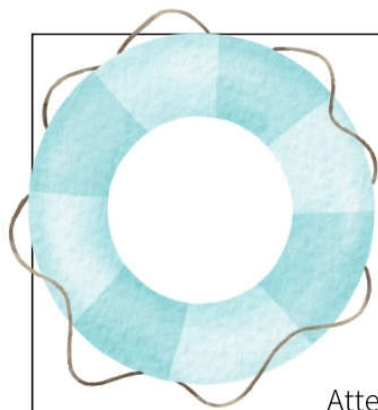
Informations au médecin signataire

L'article L 231-2 du Nouveau Code de la Santé Publique prévoit que les Fédérations doivent veiller à la santé de
leurs licenciés. En application de l'article L.231-2 de ce Code, la délivrance de ce certificat ne peut se faire
qu'après un «examen médical approfondi» qui doit permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant
une contre-indication temporaire ou définitive. Si le recours à un Médecin Fédéral FFESSM ou spécialisé en
Médecine subaquatique et hyperbare vous paraît souhaitable, la liste de ces médecins est disponible auprès des
structures fédérales de la FFESSM ou en consultant les sites web régionaux accessibles à partir de www.ffessm.fr

CONTRE-INDICATIONS à la PLONGEE en SCAPHANDRE AUTONOME

Février 2007

Cette liste est indicative et non limitative. Les problèmes doivent être abordés au cas par cas, éventuellement
avec un bilan auprès d'un spécialiste, la décision tenant compte du niveau technique (débutant, plongeur
confirmé ou encadrant).



Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR L'ENFANT	A L'ARRIVÉE	AU DÉPART
POUR LA TOILETTE					
Peigne / brosse à cheveux	1				
Brosse à dents et dentifrice	1				
Gel douche	1				
Shampoing	1				
Crème solaire	1				
Serviette de toilette	1				
POUR TOUS LES JOURS					
Hauts manches courtes	7				
Slips / culottes	9				
Paires de chaussettes	7				
Hauts manches longues	2				
Pantalons	2				
Shorts	2				
Jogging	1				
Pulls / sweats	2				
Pyjamas	2				
Veste / blouson / K-way	1				
POUR LES ACTIVITÉS					
Casquette	1				
Serviette de plage	1				
Sandales, vieilles baskets, CHAUSSURES DE RANDONNÉE	3				
Maillot de bain	1				
Claquettes / Tongs	1				
Lunettes de soleil	1				
Petit sac à dos	1				
Gourde 1L	1				
LES PETITS +					
Paquets de mouchoirs	2				
Nécessaire de courrier (enveloppes, timbres)	2				
Lampe de poche / frontale	1				
Anti-moustique	1				
Petit oreiller	1				
Cabas de courses	1				
AUTRES					